

GRATUITÉ DES TRANSPORTS

- **Montpellier : les transports désormais gratuits le week-end. La mesure est entrée en vigueur ce samedi. Elle pourrait s'étendre au reste de la semaine d'ici à 2023. (Midi Libre)**
- **Rouen teste depuis ce week-end et pendant un an la gratuité sur son réseau de transport le samedi.**
- **Votée à l'unanimité le 23 juillet au Conseil de Paris, la mise en place de la gratuité des transports en commun pour les Parisiennes et Parisiens de moins de 18 ans ...**

Depuis le « tout gratuit » de Colomiers en 1971 plus de 30 villes françaises dont Dunkerque grande intercommunalité appliquent le principe de la gratuité des transports (Dunkerque grand littoral regroupe 17 communes et administre 199 893 habitants).

Partout les expériences se multiplient et sont systématiquement une réussite.

Baisse des émissions de Co2, désengorgement des axes routiers, suppression des coûts liés aux systèmes de billets et de contrôles contre la fraude, lutte contre les fractures sociales et territoriales, baisse de la pollution ... nombreuses sont les raisons qui poussent certaines collectivités à réfléchir à la gratuité des transports.

Dans notre métropole, l'USR CGT se bat depuis des années pour obtenir cette gratuité. Comme dans le reste du département.

Depuis des mois, nous réclamons une entrevue à Madame la Présidente de la Métropole ainsi qu'avec la Maire de Marseille. Nous voulons discuter avec elles de nos propositions en matière de transports, propositions nouvelles, directement issues de l'actuelle crise sanitaire : des bus plus nombreux et plus fréquents sur certaines lignes pour permettre de garantir la distanciation sociale dans nos déplacements etc

La première question qui peut venir à l'esprit lorsqu'on évoque le sujet des transports gratuits est : qui financera cette gratuité ?

Ce qu'il faut savoir, c'est qu'en moyenne, l'utilisateur paie 18 % du coût réel des transports (recettes des billets), le reste étant réparti entre les taxes locales aux entreprises, les impôts et les revenus publicitaires.

L'augmentation minimale de la taxe payée par les entreprises – qui ne paieraient plus les 50% du coût des transports de leurs employés, suffirait à financer cette mesure sociale ... et écologique !

La CE de l'USR CGT a décidé d'appeler les retraités, les usagers à manifester lors des prochaines réunions du conseil de la métropole ou du conseil municipal si nous n'avons pas de réponse à nos demandes de rencontre.

Madame RUBIROLA, Maire de Marseille, a demandé à son Adjointe en charge de la Politique de la Ville et des Mobilités de nous rencontrer. Nous serons reçus le mardi 27 octobre 2020, par Madame Audrey GATIAN, Adjointe en charge de la Politique de la Ville et des Mobilités.

Madame VASSAL ne nous ayant pas répondu, nous vous appelons à venir nombreux chercher des réponses à nos revendications lors de la tenue du :

**Conseil de la Métropole
Palais du Pharo
Le 15 octobre 2020 à 10 h**

Marseille, le 24 septembre 2020